



HAL
open science

CREHS - Centre de recherche et d'études - histoire et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREHS - Centre de recherche et d'études - histoire et sociétés. 2014, Université d'Artois. hceres-02032790

HAL Id: hceres-02032790

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032790>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés
CREHS
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université d'Artois



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Michel CATALA, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés
Acronyme de l'unité :	CREHS
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4027
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Charles GIRY-DELOISON
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Charles GIRY-DELOISON

Membres du comité d'experts

Président :	M. Michel CATALA, CRHIA, Université de Nantes
Experts :	M. Frédéric HURLET, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (représentant du CNU)
	M. Bruno PHALIP, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand
	M. Denis WORONOFF, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	
	M ^{me} Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	
	M ^{me} Catherine MAIGNANT (représentante de l'ED n°473 Lille Nord de France)
	M. Eric MONFLIER, Université d'Artois



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CREHS est un laboratoire récent, labellisé en 2006, qui a rassemblé les trois EA d'histoire issues de la création de l'Université d'Artois en 1992, et une équipe venant de l'IUFM en 2008. Le CREHS a été évalué une première fois en 2009. Situé sur le campus d'Arras, l'unité dispose de locaux à la Maison de la recherche, située à proximité de la BU et de l'UFR d'histoire-géographie

Équipe de direction

M. Charles GIRY-DELOISON, professeur d'histoire moderne, dirige le CREHS depuis 2010. Le laboratoire s'organise depuis quatre ans autour de quatre axes de recherches, chacun piloté par un enseignant-chercheur : M. Alain JOBLIN (Identités religieuses), M. Michel-Pierre CHELINI (Patrimoines et mémoires), M. Stéphane LEBRETON (Champs internationaux), M. Jean-François CONDETTE (Éducation, société et politique). Adoptés en 2013, les nouveaux statuts prévoient l'élection d'un directeur-adjoint en 2014.

Nomenclature AERES

6_1 ; 6_2 ; 6_3



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	25	25
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	31	31

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	9	
Thèses soutenues (2008-2012)	9	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	13



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CREHS est un laboratoire de taille moyenne et de création assez récente, qui bénéficie d'une bonne reconnaissance locale. Depuis cinq ans, il a évolué dans un sens très favorable, grâce notamment à une production scientifique de meilleure qualité, à une organisation réformée, à un ancrage renforcé dans son environnement local et régional, et à un meilleur accompagnement des doctorants.

Pourtant, il peine à définir de véritables priorités dans le cadre d'une transversalité renforcée. Sa visibilité internationale reste faible, et son attractivité en souffre. Bénéficiant de locaux adaptés et d'un encadrement administratif de qualité, mais insuffisant en nombre, son budget reste faible par absence de ressources sur contrats ou projets. Malgré quelques nouvelles thématiques intéressantes et originales, le projet scientifique ne parvient pas à surmonter une hétérogénéité trop marquée et ne définit pas de véritables priorités partagées. Une réflexion collective doit se mettre en place rapidement pour l'améliorer afin que le CREHS profite pleinement de ses atouts au cours du prochain contrat.

Les réalisations de l'unité sont réparties en quatre axes : Identités religieuses ; Patrimoines et mémoires ; espaces partagés, espaces disputés ; Education, société et politique. Les axes sont eux-mêmes divisés en trois ou quatre parties.

Points forts et possibilités liées au contexte

- Une production scientifique en amélioration, en quantité comme en qualité, même si elle reste hétérogène selon les axes et les périodes historiques.
- Un soutien réel de l'université dans le cadre d'une stratégie d'établissement favorable.
- Une bonne implantation locale dans un environnement favorable.
- Des thématiques de recherches originales : histoire de l'éducation, fait religieux et corpus de sources.
- Un accompagnement administratif de qualité et une Maison de la recherche fonctionnelle.

Points faibles et risques liés au contexte

- Une forte hétérogénéité des axes de recherches et la faiblesse de la transversalité interne.
- Un manque de partenariats de recherche institutionnalisés, en interne (pluridisciplinaire au sein de l'université) comme en externe, malgré de nombreux projets en cours.
- Une visibilité internationale encore très limitée.
- Une communication insuffisante avec les doctorants.
- Des départs importants en retraite dans les prochaines années, sans politique de recrutement encore bien définie.
- L'absence de programmes de recherches labellisés ANR ou Europe (ressources, attractivité, visibilité).

Recommandations

- Il faut recentrer les axes sur les thématiques scientifiques fortes du laboratoire en améliorant la transversalité.
- Il est important de poursuivre l'amélioration qualitative de la production scientifique.
- Il conviendrait de définir une politique de recrutement en lien avec les axes forts du laboratoire.
- Il est indispensable d'améliorer l'information des doctorants et leur intégration dans les activités des axes.



- Il est souhaitable de mieux utiliser les opportunités de financement locales et régionales, mais surtout nationales et européennes.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Les enseignants-chercheurs appartenant au CREHS ont amélioré sensiblement leur production, en volume et en qualité, pendant la durée du contrat. On note en particulier des ouvrages de très bonne facture, qui ont valu à leurs auteurs, dans le cadre des programmes de l'unité, la reconnaissance d'un prix réputé. Cela doit être un encouragement à viser l'excellence et en particulier à ne pas renoncer à faire une œuvre, au bénéfice des seuls livres collectifs qui jalonnent la progression d'un axe de recherche.

En deuxième lieu, l'équipe a su retenir l'attention de revues de haut niveau scientifique - telles que la Revue du Nord, Moyen Âge, Annales du Midi, Parlements, Relations internationales - pour y publier des articles, voire y consacrer un numéro spécial à tel ou tel thème. Il est clair que cette politique, si elle est maintenue, donne une visibilité supplémentaire aux travaux ainsi distingués.

Des publications mieux cernées aux Presses de l'Université d'Artois et dans différentes instances de publications universitaires (Rennes, Sorbonne, Louvain, Lille, Bruxelles, Toulouse...) participent également à cette visibilité.

Enfin, il est satisfaisant d'observer que le CREHS entreprend l'édition scientifique de sources relevant de ses champs de recherche, selon la pratique exigeante de l'érudition historique. Cet investissement, moins flatteur en première analyse que les textes issus de la recherche elle-même, fournit pourtant des bases autrement plus durables au travail des chercheurs.

Reste que l'ensemble des publications apparaît encore comme hétérogène, que l'on en juge par les supports d'édition retenus ou par la productivité disparate des axes. La production scientifique souffre toujours d'une part, d'un trop grand nombre d'articles dont la qualité mériterait d'être mieux valorisée dans des revues autres que confidentielles ou simplement régionales, et d'autre part, de productions relatives à l'histoire ancienne, l'archéologie et l'histoire de l'art insuffisamment publiées, éditées en trop petit nombre ou rendues peu visibles (excepté le remarquable projet des Inscriptions Grecques et Latines de Syrie - qui rendra de grands services à la communauté scientifique internationale lorsqu'il sera achevé). Les collègues actuellement en fonction dans ces disciplines doivent publier davantage et dans des revues à comité de lecture et à vocation nationale et internationale plus marquée.

Les communications avec actes sont nettement plus présentes et montrent combien le centre peut tenir sa place dans la recherche.

L'ouverture nationale est nette, mais l'internationale reste plus modeste en dépit d'une logique locale, nord-européenne.

La surreprésentation de la production de quelques-uns devrait inciter à des rééquilibrages internes qui prennent mieux en compte les lectures transversales et les axes témoignant des plus fortes dynamiques. Ces dernières apparaissent désormais clairement par la publication d'ouvrages scientifiques, de chapitres d'ouvrages et plus encore de directions d'ouvrages, notamment l'histoire de l'éducation, l'histoire religieuse, et le patrimoine sous toutes ses formes.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CREHS a stabilisé récemment son organisation interne et le périmètre de ses activités. Dès lors, il va sans doute bénéficier d'une attractivité croissante, à toutes les échelles envisagées. Le choix d'une sorte de contre-programmation intellectuelle qui tend à s'approprier les points peu développés, voire quasiment en friche, de la recherche historique régionale, pourrait alors payer. Mais il faudra encore du temps pour faire d'une équipe encore émergente un pôle de recherche incontestable.

Si l'on envisage la capacité du CREHS à susciter des ralliements, à imprimer sa marque dans le paysage de la recherche, il est clair que le Centre a consolidé sa position dans son environnement proche, tout en restant défaillant quand il s'agit de plus vastes horizons. Localement, le CREHS semble remplir son rôle d'agitateur d'idées, d'intermédiaire culturel auprès des sociétés savantes et plus largement de l'opinion éclairée. Cela est d'autant plus méritoire que cette position est chronophage et est rarement portée au crédit des universités. A l'échelle de la région, le Centre n'ambitionne pas d'être plus qu'un solide second face aux ressources universitaires de l'agglomération lilloise. Ce qu'il réussit mieux qu'avant.



De même, les enseignants-chercheurs en histoire implantés à Arras parviennent à assumer en quelques occasions un rôle de leader, ce qui est le cas pour l'axe « éducation » de leur programme. En multipliant les partenariats, jusqu'à Paris IV ou Toulouse II-Le Mirail, ils se donnent les moyens d'acquérir plus de visibilité. D'où le caractère nettement tactique de certaines journées d'études sur lesquelles le CREHS, puissance invitante, a meilleure prise.

Si l'on envisage l'internationalisation comme critère d'attractivité, il faut reconnaître que le Centre est encore loin de compte. Qu'il s'agisse des professeurs invités ou des post-doc étrangers ou, dans l'autre sens, des invitations que les jeunes chercheurs et enseignants en histoire de l'Université d'Artois reçoivent, force est de constater que les contacts restent ponctuels, loin de ce qu'il faudrait pour réussir l'ouverture à l'international. Un dispositif commode existe à l'Université d'Artois : celui de « visiting professor », dont le CREHS devrait profiter.

Enfin on notera l'existence de l'Institut d'Étude des Faits Religieux (IEFR) dans lequel le CREHS joue un rôle moteur. Cet institut qui fédère une quarantaine de personnes doit devenir un GIS.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Renforcer et améliorer l'implication du CREHS dans les réseaux nationaux et internationaux se fait en enracinant la politique du laboratoire dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cela a été compris par la majorité des membres de l'unité. Il en est ainsi de l'axe 4 sur l'histoire de l'éducation, reconnu désormais tant du point de vue régional que dans le paysage national. Les liens sont là, y compris en trouvant sa place au sein du PRES Lille-Nord pour choisir des axes constituant un positionnement fort, bien individualisé. Le choix des journées d'études s'adapte parfaitement à ces orientations en donnant toutes les proximités géographique et scientifique voulues aux jeunes enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants.

De fait, l'engagement dans la communauté locale et régionale est affirmé et assumé par l'équipe dirigeante, comme pour une importante partie de l'équipe : Académie, commissions d'histoire, d'archéologie, du patrimoine, des sites et des objets d'art ; formations de guides et associations ; expositions. Si la diffusion de la culture est à ce prix, les recherches régionales sont définies dans l'ensemble du Nord-Ouest européen, en évitant aussi un resserrement régional qui pourrait être appauvrissant, ce qui n'est pas le cas. L'axe 2, surtout, est concerné par ce choix stratégique, même si les dimensions régionales existent aussi dans les autres axes. Dans ce sens, le chantier archéologique de la chartreuse (Gosnay) constitue un pôle reconnu qui mériterait sans doute plus de place au sein de l'université.

L'accueil réussi de l'équipe constituant l'axe 4 est une suite logique à cet ancrage régional essentiel dans la formation des maîtres et pouvant constituer un atout destiné à contrer la baisse des effectifs étudiants. Une partie du financement aidant aux manifestations scientifiques provient précisément de ces collectivités territoriales associées à la vie du Centre. L'axe 1 est, dès lors, nourri d'une région qui s'en enrichit en retour. L'axe 2 est chevillé au Nord par l'archéologie, le patrimoine et les conflits, l'industrie, mais aussi l'étude de sources (également musicales). Si l'on fait l'effort de mieux le problématiser, cet axe serait à même de constituer un pôle largement structurant dans le cadre du Domaine d'Intérêt Majeur (DIM) *Patrimoines, territoires et transculturalités* choisi par l'équipe dirigeante de l'Université d'Artois, DIM auquel l'unité participe. À cet égard le projet de création d'un Institut du Patrimoine serait un avantage. Les atouts sont donc reconnus et le Centre ne doit pas laisser cette occasion s'échapper. Les thèmes de l'axe 3 sont aussi vivifiés par ces environnements régionaux.

La région dans ses dimensions d'universalité peut donc être productive de lisibilités affirmées, notamment en intégrant mieux l'histoire de l'art (incluant le lapidaire) et en valorisant plus l'archéologie (incluant l'archéologie du bâti) comme outils pédagogiques concrets et visibles. Incontestablement, parmi les points forts, le projet « *Mineurs du monde* », est à considérer, qui appelle logiquement des collaborations internationales et des partenariats, en plus de sa légitimité régionale. À terme, les nouvelles pratiques scientifiques et partenariales inscrits dans le dossier du CREHS, en prise avec ces environnements, devront bientôt ouvrir sur de nouvelles problématiques de recherche à finalités transversales.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'équipe de direction se montre sensible au bon fonctionnement de l'unité. De nouveaux statuts ont été votés en 2013, qui prévoient notamment l'élection d'un directeur-adjoint (prévue en 2014) et une véritable démocratie interne, même si les personnels administratifs n'ont pas de voix délibérative au conseil, une situation qui doit être corrigée rapidement. La superposition d'un bureau, d'un conseil de laboratoire et d'une AG devra prouver son efficacité (deux « étages » seraient largement suffisants).



Le CREHS dispose d'un encadrement administratif de qualité (2 ingénieurs), très impliqués dans la vie de l'unité. Mais cet encadrement reste insuffisant, surtout pour fournir l'aide au montage de projets dont devrait bénéficier le laboratoire pour progresser : la responsable administrative doit partager son temps de travail entre plusieurs unités et la Maison de la Recherche, et l'ingénieur d'études (docteur en histoire) consacre la moitié de son temps à l'Institut d'Études des Faits Religieux (IEFR) de l'Université d'Artois, tout en conservant une forte activité de recherche. Grâce à lui, le CREHS dispose désormais d'un site web moderne et actualisé, avec des projets en cours d'étude pour en faire un véritable outil de collaboration scientifique pour les membres de l'unité.

Le CREHS bénéficie d'une dotation de fonctionnement stable (environ 20 500 euros en 2012) malgré l'augmentation du nombre de membres, complétée par des crédits de l'université et quelques financements des collectivités locales, soit un total d'environ 29 000 euros en 2012. Ce budget est beaucoup trop faible et la recherche de financements complémentaires sur contrats doit devenir une priorité pour le CREHS dans les cinq prochaines années s'il veut développer ses axes de recherches.

La mutualisation des ressources avec les autres unités SHS est une évidence sur le site de la Maison de la recherche avec des locaux neufs et adaptés : des bureaux pour la direction et l'administration, de nombreuses salles de réunions, une salle de travail moderne et bien équipée pour les doctorants, mais visiblement sous-utilisée. Pourtant, cette mutualisation ne semble pas encore stimuler les projets pluridisciplinaires, même si certains sont en cours d'étude. Les enseignants-chercheurs disposent de bureaux dans les anciens locaux de la Maison de la recherche. L'établissement a fait le choix de ne pas créer de bibliothèques de laboratoires, toutes les ressources documentaires étant concentrées à la BU, toute proche sur le site.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le contexte rend particulièrement complexe l'implication du CREHS dans la formation par la recherche. Les difficultés sont en effet réelles : faible nombre des doctorants (9 en juin 2013) par rapport au nombre d'HDR (13 à la même date), qui résulte du vivier comparativement peu important des étudiants de l'Université d'Artois et d'une attractivité restant limitée ; éloignement géographique de l'ED 473 « Sciences de l'Homme et de la Société Lille - Nord de France », créée en 2006, qui a pour conséquence de rendre peu visible les étudiants du CREHS - noyés dans le très grand nombre de doctorants de cette ED (600, répartis dans 20 laboratoires). En dépit de ces conditions défavorables, on soulignera l'intérêt réel des enseignants-chercheurs de l'EA pour la formation (deux masters dirigés par des membres de l'équipe, *Histoire et sociétés* et *Mise en valeur du patrimoine*) et les améliorations en cours ; la présentation de l'EA par le directeur a confirmé cette réalité. Les doctorants rencontrés, qui étaient relativement nombreux (7), se sentent tous bien encadrés - un seul abandon au cours du contrat - par des enseignants-chercheurs à l'écoute, et soutenus financièrement lorsqu'ils font des demandes de mobilité. Ils interviennent occasionnellement dans les Journées d'Études, mais pas dans les séminaires créés en 2009 à leur intention ; un projet d'une journée de doctorants est en cours et doit être soutenu.

Le changement de directrice de l'ED, il y a dix-huit mois, a été vécu comme un élément positif qui a fait évoluer favorablement les relations autrefois tendues entre l'EA et l'ED. Cela est susceptible de permettre aux étudiants du CREHS de s'intégrer plus efficacement dans la vie de l'ED (par exemple avec la création de séminaires interdisciplinaires basés à l'Université d'Artois dans le cadre d'un roulement).

Il reste toutefois un point à améliorer rapidement : la communication d'une part entre les doctorants et le CREHS, d'autre part entre les doctorants eux-mêmes. Les moyens technologiques actuels devraient permettre de pallier rapidement cette lacune et permettre au CREHS d'être plus proactif que réactif. Il est en effet dommage que certains doctorants ne soient pas au courant de la place qui est donnée à leurs représentants dans les institutions de l'EA (Conseil et AG), ou même de l'existence d'une superbe salle de travail à la Maison de la recherche ; il faudrait également leur faire connaître les appels à projets et les possibilités de financement de leurs mobilités.

La question du suivi des doctorants est moins sensible que d'ordinaire en raison de leur statut : il s'agit exclusivement d'étudiants déjà salariés (11) et de retraités (2). On voit ainsi se dessiner la spécificité du CREHS en la matière : le doctorat est conçu moins comme le prolongement du master recherche de l'Université d'Artois (*Histoire et Sociétés*) pour les étudiants les plus brillants que comme une formation complémentaire et continue attractive dans les domaines de spécialisation de l'EA. Il conviendrait d'obtenir de temps à autre un contrat doctoral pour élargir le cadre de recrutement des étudiants et dynamiser la formation locale. C'est une possibilité qui a été envisagée à juste titre par le directeur du CREHS et la directrice de l'ED. Dernière remarque, l'EA n'utilise pas (ou en tout cas pas assez) les programmes européens de mobilité (Erasmus).

L'unité participe également au master « Fait religieux ».



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

On pouvait attendre du projet des choix et des priorités permettant à l'unité de franchir une nouvelle étape. Pourtant, le CREHS s'est contenté d'une continuité assumée, poursuivant dans une architecture globale identique (pourtant déjà fortement critiquée dans l'évaluation précédente), avec des axes toujours aussi hétérogènes, sans véritable structuration commune. L'axe 1 sur les Identités religieuses, passe de trois à quatre sous axes avec l'ajout d'un thème sur les minorités religieuses, qu'on pourrait inclure dans les deux précédents sous axes « Autour du protestantisme » et « Autour du catholicisme ». Les axes 2 et 3 restent les mêmes. Seul l'axe 4 sur l'histoire de l'éducation renouvelle les thèmes de recherche.

Les efforts de renouvellement thématique et de priorisation restent donc insuffisants. Le Centre a les moyens de travailler et d'évoluer dans le sens d'une plus grande visibilité, en ayant à cœur de soumettre chacun de ses axes à des pratiques indispensables de transversalité. Chacune des équipes bénéficie d'atouts scientifiques avérés, dont les cohérences doivent être renforcées. Le CREHS doit maintenant considérer que l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs, comme l'anticipation des futurs départs, doivent être adossées à une organisation resserrée aux objectifs communs. Ainsi, la transversalité ne peut être considérée comme une « éventualité », mais bien le moyen essentiel qui lui permettra d'avancer et de renforcer sa place. L'existence d'un séminaire commun depuis 2009 est un premier pas, mais qui doit désormais être concrétisé.

Ainsi, l'axe 1 pourrait-il être plus convaincant encore en affirmant de façon délibérée la volonté de croiser les plages communes aux trois thèmes, sans juxtaposer ou empiler, mais en travaillant ensemble sur des thématiques nouvelles (elles existent : les minorités, les refuges, la dorsale catholique lotharingienne) dans le cadre de projets collaboratifs nationaux et internationaux. L'appui sur l'IEFR (Institut d'Étude des Frais Religieux) pluridisciplinaire est un atout insuffisamment mis en valeur. L'axe 2, qui concentre la moitié des forces de l'unité, doit désormais faire « équipe » en faisant émerger des transversalités fortes, en s'appuyant sur l'opportunité du DIM Patrimoines, territoires et transculturalités, l'une des priorités de la politique scientifique de l'établissement. Il conviendrait de mieux définir le mot « patrimoine » en considérant que les architectures ou toutes les créations sculptées sont des éléments marqueurs de productions économiques qui pourraient aisément intégrer les définitions plus isolées du thème 3 et ses aspects juridiques, politiques et culturels.

Malgré tout, les évolutions sont sensibles en intégrant finalement mieux la composante d'histoire de l'art dans le programme à venir. Paradoxalement, l'archéologie se trouve quelque peu isolée, alors même que de fructueuses possibilités existent dans une définition élargie (Valenciennes, Lille, en plus d'Amiens) qui pourrait prendre en compte la dimension *archéologie du bâti*. Il semble, enfin, que la part de ces deux disciplines reste marginale dans le cadre pédagogique, ce que le départ de l'archéologie antique dans l'axe 3 a encore accentué. Il est aussi évident que le travail de publication des Inscriptions Grecques et Latines de Syrie doit être déplacé de l'axe 1 à l'axe 2, dans la partie consacrée à la mise en valeur des sources. Le projet de l'axe 3 s'appuie tout particulièrement sur l'étude des fleuves, potentiellement riche de collaborations pluridisciplinaires, et qui pourrait s'ouvrir sur d'autres espaces en s'appuyant sur les spécialités géographiques des chercheurs de l'équipe. Les autres thèmes méritent une définition plus précise, et restent trop généraux pour assurer une visibilité collective (les frontières et « la diplomatie et ses rites »). Le projet de l'axe 4 est incontestablement le plus convaincant. S'appuyant sur une véritable analyse du paysage national et sur un travail de réflexion collective issu d'un programme de travail cohérent mené ces dernières années, l'équipe souhaite travailler sur de nouvelles thématiques fortes et originales, notamment l'histoire des élèves. Mais cet axe semble toujours isolé au sein du Centre.

Le CREHS doit désormais s'appuyer sur une véritable stratégie partagée, qui n'est pas suffisamment soulignée dans le projet actuel. Nous pouvons suggérer plusieurs pistes de réflexion.

Tout d'abord, une véritable thématique transversale s'appuyant sur les priorités de la politique scientifique de l'établissement doit émerger. Le renforcement des axes passera par des pratiques croisées que le bureau de l'unité est susceptible d'impulser pour une prochaine étape adaptée à la fois à la croissance et à la qualité des productions des membres.

Ensuite, des priorités scientifiques plus affichées autour des points forts de l'unité, très facilement identifiables à condition de regarder objectivement le bilan du CREHS.

Les prochains départs en retraite doivent être l'occasion d'une véritable définition collective d'une politique de recrutement qui doit accompagner cette stratégie sur la longue durée.

Il faut également se rapprocher de partenaires numériquement plus importants auxquels la spécificité du CREHS apportera quelque chose. On s'étonnera ainsi que dans le contexte régional, la MESHS ou les laboratoires régionaux en histoire et en archéologie soit si peu mentionnés. À ces conditions, le CREHS obtiendra la visibilité et l'attractivité qui lui manque encore pour devenir un laboratoire de grande qualité.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début de la visite : vendredi 10 janvier 2014 à 9H30

Fin : vendredi 10 janvier 2014 à 16H45

Lieu de la visite

Institution : Université d'Artois

Adresse : 9 rue du temple, Arras

Locaux spécifiques visités : La Maison de la recherche, qui accueille les locaux du CREHS et des autres laboratoires LLSHS de l'Université d'Artois.

Déroulement ou programme de visite

9h30 -10h15 :	Accueil et huis clos du comité d'experts
10h15- 12 H :	réunion plénière
12h - 12h20 :	huis clos avec la tutelle
12h20-12h50 :	huis clos avec le personnel BIATSS
12h50 - 13h45 :	déjeuner et huis clos du comité d'experts
13h45 - 14h15 :	huis clos avec les doctorants (7 présents sur 13 inscrits)
14h15 - 14h30 :	huis clos avec le représentant de l'ED
14h30 - 15h :	pause et visite des locaux
15h - 16h15 :	huis clos du comité d'experts
16h15 - 16h45 :	rencontre avec le directeur



5 • Observations générales des tutelles



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Arras, le 26 mars 2014

Pr. Francis MARCOIN
Président de l'Université d'Artois

à

M. le Président de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Réf.: DREDV

Observations portant sur le rapport d'évaluation de l'AERES concernant l'unité de recherche : **S2PUR150007790 - Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Société - 0623957P**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire part des observations portant sur le rapport d'évaluation du comité d'experts pour le Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (EA 4027).

Le CREHS remercie les membres du comité d'évaluation de l'AERES pour les pistes de réflexion qu'ils suggèrent quant à la mise en place d'une stratégie visant à prioriser les trois thématiques fortes du centre, à faire émerger une plus grande transversalité favorisant la pluridisciplinarité et à renforcer l'attractivité et le rayonnement internationaux du CREHS.

Le CREHS partage le souhait du comité de pouvoir adapter sa politique de recrutement à sa stratégie scientifique mais souligne que le recrutement des enseignants-chercheurs reste très étroitement lié aux besoins d'enseignement de l'UFR de rattachement de ces derniers.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Francis MARCOIN

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr